



Menet infos

« Je vous souhaite des rêves à n'en plus finir
et l'envie furieuse d'en réaliser quelques-uns ».

Jacques BREL

Edito du Maire

N° 14 Décembre 2020

Mairie

Tél. 04 71 78 30 69

Ouverture au public :

lun, mar, mer, jeu,

vend, de 9h à 12h

lun, vend de 14h30 à

16h30

Agence Postale

Bibliothèque municipale

Tél. 04 71 78 34 08

Ouverture au public :

lun, mar, mer, jeu, ven et

sam de 9h30 à 12h.

www.menet.fr

mairie.menet@orange.fr

Sommaire :

■ Vos élus	2
■ Finances	3
■ Travaux	4
■ Vie scolaire	5
■ Environnement	5
■ Patrimoine	6
■ Pays Gentiane	6

Chères Menétoises, chers Menétois,

En ce début d'année, c'est avec un réel plaisir que je viens avec l'équipe municipale vous présenter tous mes vœux de santé, de bonheur, d'épanouissement personnel, de réussite dans vos projets. Que cette année 2021 permette de voir se réaliser toutes vos espérances pour vous-même, vos familles et ceux qui vous sont chers.

Après une année 2020 particulièrement éprouvante, marquée par la crise sanitaire, 2021 s'ouvre en nourrissant l'espoir de jours meilleurs. C'est dans ce contexte difficile que la nouvelle équipe municipale s'est mise au travail dès le 24 mai.

A la lecture de ce bulletin, vous pourrez prendre connaissance des chantiers en cours et à venir, des projets. Nous comptons sur vous pour nous transmettre vos suggestions, vos remarques pour faire évoluer ce bulletin.

Plus que jamais, cette situation inédite nous enseigne collectivement que les valeurs de proximité, de solidarité et d'écoute doivent être le fil conducteur de nos actions au quotidien pour œuvrer ensemble à la dynamique de notre commune et le bien-être de ses habitants.

Que cette nouvelle année soit l'occasion de nous retrouver et de vivre des moments chaleureux.

Bien à vous,
Jean-Louis MARANDON

Édité par : Mairie de MENET

Directeur de publication : Jean-Louis MARANDON - nombres d'exemplaires 400

Crédit photos : N. GANDILHON, J-F. FAGEOL, École, RMCL, Mairie

impression IMPRIMERIE BESSE 15400



Jean Louis MARANDON : Maire, Vice-président communauté communes en charge Patrimoine et culture, membre bureau Parc des Volcans

Christian FLORET : 1^{er} Adjoint en charge des finances, des travaux, des affaires économiques et agricoles, conseiller communautaire

Sylvie CELLE : 2^{ème} Adjointe en charge des affaires scolaires, sociales, jeunesse et vie associative

Christian GARCELON : 3^{ème} Adjoint en charge de l'urbanisme, de l'habitat et du patrimoine

Délégation des élus :

Syndicat de cylindrage : Michel FARCY, Lionel MANAT

Syndicat des eaux du Marilhou : René GAUMET, Lionel MANAT

Syndicat des eaux de la Sumène : Christian FLORET, Michel FARCY

Syndicat zone Nordique : Laurent FESTAS, Sébastien AMBLARD

Parc des volcans : Jean Louis MARANDON, Christian GARCELON

Cantal Ingénierie des Territoires : Michel FARCY

Syndicat départemental d'énergies : François BOUTIN-RAYMOND, Laurent JAMOT

Petite cité de caractère : Christian GARCELON, Lionel MANAT

Correspondant défense, sécurité, devoir de mémoire : Laurent JAMOT

Communication : Jean François FACEOL

Centre Communale d'Action Sociale



Présidé par M le Maire, il est composé de quatre élus : Sylvie CELLE, Raymonde De OLIVEIRA, Cécile ROUBEYRIE, Laurent JAMOT et de quatre personnes désignées par le conseil municipal : Marie Claude MAZE, Solange DUMAS, Monique CHAUMEIL, Marguerite VIALATTE.

Ses missions sont d'accompagner les personnes âgées, isolées, souffrant d'un handicap en apportant une écoute, un soutien, un conseil pour les démarches administratives. Une aide sociale peut être allouée après étude des cas.

Il intervient aussi auprès de la petite enfance, des jeunes (participation financière pour les voyages scolaires, séjours vacances).

Pour tous renseignements, prendre un RDV auprès du secrétariat de mairie et vous serez reçu par l'ajointe en charge des affaires sociales.



Le budget comment ça marche ?

Le budget est un document qui précise chaque année l'ensemble des moyens dont dispose la commune pour assurer son fonctionnement. Le budget comporte deux sections distinctes :

le fonctionnement et l'investissement, chacune devant être équilibrée en dépenses et recettes.

Le budget en chiffres

Section de Fonctionnement

Dépenses : 844 448,72€

Recettes : 844 448,72€

Section d'investissement

Dépenses : 1 122 714,22€

Recettes : 1 122 714,22€

Taux de fiscalité maintenus, lors du budget 2020

Taxe foncière bâti : 23,77%

Taxe foncière non bâti : 82,62%

Budget primitif 2020

Section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement regroupent les frais nécessaires à la gestion courante : achat de matières premières et fournitures, les frais de personnel, l'entretien des bâtiments, les subventions aux associations, les intérêts des emprunts.

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes perçues par la commune au titre des impôts locaux, des dotations versées par l'Etat, aux loyers, à une attribution de compensation de la communauté de commune et à l'excédent de l'année précédente.

Section d'investissement

Le budget d'investissement prépare l'avenir et concerne les projets à court, moyen et long terme.

Les recettes comprennent les subventions allouées par l'état et les collectivités, le fonds de compensation de la TVA, le virement excédent de la section de fonctionnement et des emprunts si nécessaire.

Les dépenses sont composées des travaux d'aménagement (voirie, bâtiment), d'acquisitions foncières, d'achat de matériels et du remboursement de la dette.

BREVES

- ✓ Bravo aux associations et aux bénévoles qui ont proposé des animations pour redonner de la vie cet été : le comité de la St PIERRE (fête patronale), Pierres de MENET (stage de sculpture et murs en pierres sèches), le festival des nuits musicales (3 concerts en l'église St-Pierre).
- ✓ Dans le cadre du programme Auvergne Très Haut Débit, la fibre optique est en cours de déploiement sur le territoire communal. Des réunions d'information avec les différents fournisseurs sont programmées.
- ✓ Un nouvel outil de communication numérique avec l'application ComMaVille téléchargeable sur votre smartphone (l'App-store ou Google Play) vous permet de découvrir en un clic l'actualité de votre commune.
- ✓ Tous nos vœux de réussite à Alexandra LEZER qui a repris l'épicerie chez Seb.

TRAVAUX EN COURS & À VENIR



VOIRIE

C'est un poste important du budget d'investissement. Cette année, c'est plus de 110000€ qui ont été consacrés à la rénovation de la voirie communale. Les chantiers ont concerné la route de Fosse, des Couets réalisées par la RMCL. Celles de la Plume, la Grangeoune et une partie du village de Monsistrier ont été effectuées par le syndicat de cylindrage. La commune entretient au total plus de 36 km de routes. Une attention particulière est toujours portée au fauchage des voies, l'élagage de certains chemins et le curage des fossés. Des petits travaux sont en cours de réalisation au village de Roudalhac, chez Cinqualbre, à Menoire.



SALLE SOCIO-CULTURELLE

Les travaux de réhabilitation ont débuté dès le mois d'août. Le planning initialement prévu a été perturbé suite au deuxième confinement. A ce jour, l'aménagement intérieur avance, la rampe d'accès personne mobilité réduite est en cours de réalisation. Nous sommes tous impatients de retrouver cet espace festif et convivial si apprécié des associations et des particuliers.

ASSAINISSEMENT

L'étude du schéma d'assainissement du bourg réalisée par le cabinet impact conseil est terminée. Les sondages de terrains effectués au mois de décembre vont permettre le lancement de l'appel d'offres concernant la première tranche de travaux.

MAIRIE

Le conseil municipal a décidé de lancer des travaux de rénovation des bâtiments communaux. La mairie sera modernisée afin d'améliorer l'accueil des usagers et les conditions de travail des personnels, des élus et organismes assurant des permanences. Un avant-projet sommaire a été établi par le cabinet d'architecture Ligne Droite. Des subventions ont été sollicitées auprès de la région AURA (Bonus relance) et de l'Etat dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR).

A ce jour, une subvention de 12 640€ dans le cadre de la Dotation Soutien Investissement Local (DISL 2020) a été attribuée, permettant le changement de l'ensemble des menuiseries extérieures (portes, fenêtres, lucarnes) de ce bâtiment dès le début de l'été.



VIE SCOLAIRE



RPI Menet-Valette

Compte tenu du contexte sanitaire au cours de l'année 2019-2020, l'école a été fermée du 15 mars au 2 juin 2020. Au cours de cette période, les enseignants ont poursuivi le travail pédagogique. Nous les remercions de leur investissement ainsi que les ATSEM qui ont contribué au bon fonctionnement en respectant les règles sanitaires.



La rentrée de Septembre s'est réalisée avec plus de sérénité : 53 élèves sont scolarisés sur les trois classes : 11 maternelles, 4 CP et 15 CE1 à Menet, 23 CM1 et CM2 à Valette.

En raison du départ de Laura Veyssière, Myriam COMTE a été recrutée le 10 février 2020 dans le cadre d'un contrat PEC (Parcours Emploi Compétences) d'une durée hebdomadaire de 26h financé à 60% par l'Etat.

Cette année de nombreux projets pédagogiques qui permettent d'enrichir les parcours scolaires ont été lancés : école et cinéma pour les CE/CM, Rallye maths et orthographe pour les CE/CM, «Ayez la science infuse» réalisation d'un défi avec des expériences, danse à l'école de Valette dans le but de construire une chorégraphie en fin d'année.

A la rentrée, la municipalité a mis à disposition un photocopieur, et la salle de sieste a été réaménagée. Elle envisage de nouveaux travaux afin d'offrir à nos écoliers un environnement agréable et favorable aux apprentissages scolaires.

ENVIRONNEMENT



- Comme chaque année, les employés communaux ont apporté beaucoup de soin au fleurissement. Afin de poursuivre un travail de qualité, des travaux préparatoires ont débuté dès cet automne. En tenant compte des préconisations du jury des villages fleuris, un plan de fleurissement (jachère fleurie) et de végétalisation faisant appel à des plantes vivaces et des espèces locales sera privilégié.

- Pour que notre commune soit encore plus attrayante et plus propre, chacun doit prendre sa part. Une opération citoyenne « nettoyage de la nature » sera organisée au printemps 2021.

- Margot BESSE dans le cadre de ses études en BTS 1^{ère} année en liaison avec le Centre d'Initiation Permanent à l'Environnement de Haute Auvergne a réalisé un atlas de la biodiversité communale. Ce travail de qualité servira de réflexion aux élus pour la création d'un futur jardin de la biodiversité.

- N'encombrons pas nos poubelles inutilement, diminuons le poids des déchets transportés, réalisons le tri sélectif en apportant verres, plastiques, papiers aux deux points verts situés près du cimetière et du village de vacances. Utilisons la déchetterie communautaire de Roches Hautes. **Rappel : un service des encombrants fonctionne tous les derniers lundis de chaque mois (inscription à la mairie).** Vous pouvez donner une seconde vie à vos objets, vos meubles, vos vêtements en les déposant à la ressourcerie d'Antignac.



PATRIMOINE



Petite Cité
de Caractère

● Le label PCC (Petite Cité de Caractère) est un vecteur d'attractivité important et permet à notre commune de concourir à de nombreux appels à projets émanant de la Région et du Département. Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) a été sollicité pour accompagner la municipalité dans cette démarche de mise en valeur du patrimoine bâti.

● L'église St-Pierre, édifice très visité et apprécié de tous va bénéficier d'une campagne de restauration du mobilier (retable, statues, lutrin...) et d'une mise en valeur intérieure dans le cadre d'un plan pluriannuel d'investissement. Dès à présent, le conseil départemental soutient la municipalité sur ce projet. Une souscription avec le concours de la fondation du patrimoine sera lancée dès l'été 2021.



● Le petit patrimoine est également une préoccupation des élus. Des travaux d'amélioration et de réhabilitation sont prévus avec notamment la réfection et la remise en eau de la fontaine du bourg pour cet été.

● Le quartier prévu entre Menoire et le centre bourg évolue mais conservera l'esprit initial autour de la qualité architecturale et paysagère. Des particuliers mais aussi des organismes de logement public ont exprimé leur intérêt. A l'initiative de la municipalité, les partenaires du projet, l'Etat avec l'architecte des bâtiments de France, la direction départementale des territoires, le Parc des Volcans se sont réunis et ont souhaité que ce futur quartier soit mieux intégré à l'ensemble du village dans une réflexion globale d'aménagement.



PAYS GENTIANE



Un programme pour l'amélioration de l'habitat

Des aides existent pour les propriétaires : au niveau de la rénovation énergétique des appartements et la remise sur le marché des logements vacants dégradés. Pour vous aider à entreprendre des travaux d'amélioration de votre logement, la communauté de communes du Pays gentiane, l'Etat et l'Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) mobilisent des subventions importantes dans le cadre de l'opération d'amélioration de l'habitat et de revitalisation rurale 2020-2022. Vous pouvez bénéficier d'un accompagnement gratuit auprès du bureau d'études OC'THEA place René Amarger 15100 St FLOUR habitatcantal@oc-teha.fr . Renseignements communauté de communes 04 71 78 21 49

Mobilité douce sur le territoire (VAE)

Ce projet s'inscrit dans une dynamique départementale sur le développement des mobilités douces sur les territoires (Vélo Assistance Electrique). Cinq communes du Pays Gentiane possédant un label (Riom, Condat, le Claux, Cheylade, Menet) vont bénéficier de bornes de recharge pour vélo électrique. Une borne avec un rack de 2 places vélo sera implantée sur la place du foirail.



pays gentiane

www.pays-gentiane.com

APCHON - CHANTERELLE - CHEYLADE - COLLANDRES - CONDAT - LE CLAUD - LUGARDE - MARCHASTEL - MENET - MONTBOUDIF
RIOM ES MONTAGNES - ST AMANDIN - ST BONNET DE CONDAT - ST ETIENNE DE CHOMEIL - ST HIPPOLYTE - TRIZAC - VALETTE